

## **PROCES VERBAL**

### **Conseil d'administration du Mardi 9 février 2016**

Le conseil d'administration s'est réuni pour sa quatrième séance de l'année 2015/2016 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.

Sont absents excusés : Mmes Cargnello, Verzegnassi, Bonaldo Melle Ouhamou, M Ksaz  
Sont remplacés : M Renaud par M Claude , M Portillo par Mme Charlier , Mme Bruchet par M Lacombe

Le quorum étant atteint (17 personnes), le conseil d'administration peut siéger valablement.  
La séance est ouverte à 17h20  
Mme Berlioz , est nommée secrétaire de séance à l'unanimité

#### **I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : fonctionnement administratif et général de l'Etablissement.**

##### **1 - Approbation de l'ordre du jour :**

Madame la Principale commente l'ordre du jour auquel il convient d'ajouter les questions suivantes : vie du collège , projet de fête de fin d'année et remise de récompenses, absence d'abri suffisant pour les élèves en cas de pluie ( préau , abri bus), critères d'attribution des aides de la commission « Fonds social collégien , projet de voyage en Angleterre.  
L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé à l'unanimité

##### **2 - Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 26 novembre 2015 :**

Le procès verbal du 26 novembre 2015 dont les grandes lignes sont rappelées est approuvé à l'unanimité

#### **II - Délibérations relatives aux questions traitées sur rapport du Chef d'Etablissement :**

##### **1 – Vie interne de l'établissement**

###### **1 .1: Proposition de répartition de la Dotation Globale Horaire collège et ULIS**

- 6<sup>ème</sup> 5 divisions
- 5<sup>ème</sup> 5 divisions
- 4<sup>ème</sup> 5 divisions
- 3<sup>ème</sup> 5 divisions

Perte d'une division

###### **répartition de la DG du collège**

- DGH totale : 628 H dont 586 HP et 42. HSA pour le collège y compris les 21 HP et 2 HSA pour l'ULIS .

**Nos choix :**

**La réforme des enseignements au collège entre en vigueur pour les 4 niveaux à la rentrée 2016**

**Les grilles horaires se décomposent comme suit :**

**Cycle 3 ( /6<sup>ème</sup> ) 26h d'enseignement dont 3h d'accompagnement personnalisé pour tous les élèves**

**Cycle 4 ( 5<sup>ème</sup> /4<sup>ème</sup> /3<sup>ème</sup> ) 26H d'enseignement dont 4h pour accompagnement personnalisé et enseignement pratique inter disciplinaire : tous les élèves à la fin du**

**cycle 4 doivent avoir fait 6 EPI sur les 8 thématiques proposées**  
**Juin 2017 ; nouveau DNB : évaluation orale sur un des EPI , nouvelle épreuve : maths ,SVT, SC Physiques et technologie**

Les tableaux qui vous sont présentés sont la 1<sup>ère</sup> ébauche de la DG :  
**il s'agit de se prononcer sur les créations et suppressions de poste**

A l'heure actuelle, tous les enseignants sont en réflexion et ont des formations disciplinaires concernant les nouveaux programmes et la réforme  
Il est à noter que tout professeur pourra effectuer 1 h d'Enseignement Moral et Civique (EMC)

Prévisions

↳ **en Lettres** : 2 groupes de latin de 1h en 5<sup>ème</sup>. Latin 2h en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, 3h en grec  
Attribution de 0.50 h français pour les 5 classes de 6èmes pour AP et de 0.50 h pour les 5 classes de 3<sup>ème</sup> (ap/epi)  
Un enseignant s'inquiète du faible nombre d'heures (11h) restantes sur le poste vacant .

↳ **en Maths** : attribution de 0.25 de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (AP/EPI) ; en 6<sup>ème</sup> : favoriser le travail en groupes sur 1h pour AP

↳ **en anglais** : mise dans le service des enseignants 1 h dispositif dyslexie ,0.5 h  
Sur niveaux 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> pour ap/epi  
A noter cette année, 1h de remédiation pour validation du niveau A 2 est offerte aux 3èmes qui n'en profitent pas , elle n'est pas fixe dans la semaine pour s'adapter à tous les EDT ; le niveau A2 dans une lv est requis pour obtenir le DNB

↳ **en histoire-géographie** : 0.5 en 3<sup>ème</sup> pour AP/EPI , en 6<sup>ème</sup> : 2h sur le niveau pour favoriser le travail en groupes d'AP

L'ap 6<sup>ème</sup> :3h portera donc sur le français, les mathématiques et l'histoire géographie

↳ **en sciences** :En 6<sup>ème</sup> ;: expérimentation de l'EIST : 1 professeur enseigne SVT/techno/Sc physiques donc 1h pour dédoublement

En SVT ,sciences physiques et technologie 0.25 h par classe sur 3 niveaux dans le cadre du parcours sciences (soit 0.25 x 15 = 3.75 h), travail avec les mathématiques .  
Ce parcours expérimental a été validé par l'IPR. Il vise à favoriser l'autonomie de l'élève et s'inscrit dans les projets novateurs des nouvelles missions des enseignants (décret du 20 août 2014).

En fin 2017 : évaluation à faire .

Un enseignant s'inquiète de savoir s' il n'est pas délicat pour le professeur de technologie qui arrivera à la rentrée de se plier d'emblée à ce type d'organisation.

↳ **en espagnol** : création de groupes pour éviter la surcharge des effectifs et le manque de places d'accueil pour des nouveaux arrivants dans certains groupes .

↳ **en EPS** : ajout de 2h section sportive sous réserve de l'approbation des services rectoraux :demande de dérogation sera faite pour le fonctionnement des enseignements de compléments ( au-delà des 26h réglementaires)  
**Ceci concerne les sections sportives, le latin et le grec dans notre établissement.**

A cette dotation s'ajoute une 1<sup>ère</sup> enveloppe d' IMP ( indemnités pour missions particulières) d'un montant de 4375€ correspondant à 3HSA  
Une 2<sup>ème</sup> enveloppe sera déléguée à la rentrée 2016 , les heures de décharges (activités à responsabilité académique seront également déléguées ultérieurement)

**Les besoins en BMP sont les suivants :**

Sciences physiques : besoin de 7H

H/G/EMC : besoin de 7H

En éducation musicale : Besoin de 7hp et 2hsa ( car au-delà des 18H ) : poste lié à Vic Fézensac

En arts plastiques : besoin de 5HP ( poste lié avec Vic Fezensac )

**Pas de proposition de création ni de suppression de postes d'enseignement pour 2016/2017.**

La répartition par discipline sera soumise au vote lors du CA du 21 mars suite à des réunions (

**Arrivée à 17h58 de Madame DEPONT représentante des parents d'élèves**

plnières et conseil pédagogique) pour affiner la répartition AP/EPI. Le courrier de Mme La Rectrice précise que les demandes de dérogation devront lui parvenir par la voie hiérarchique avant le 30 mai 2016.

Ce courrier précise que le vote de la répartition de la dotation peut intervenir à l'issue des concertations approfondies avec l'ensemble des équipes .

## 1.2 sorties pédagogiques et voyage scolaire

### 1/ Budget du voyage pédagogique à MARSEILLE

Le voyage est organisé par la classe de 3<sup>ème</sup> dp3h sous la responsabilité de Mme DECAESTEKER

Il aura lieu du 18 au 21 mai 2016. Il concerne 13 élèves accompagnés de 2 enseignants

Le budget prévisionnel prévoit 3 317.00 € de dépenses.

Les recettes du même montant global seraient ainsi réparties :

Participation des familles 13 x 150 € = 1950,00 €

Part des accompagnateurs pris sur le budget du collège : 2 x 231 € = 462,00 €

La subvention pour voyage scolaire est demandée au Conseil Départemental : 460 €

Participation FSE : 13 x 15 € = 195 €

Actions des élèves dans le cadre du FSE : 150 €

Mécénat de l'association AVIGERS : 100 €

L'assemblée autorise la perception de la participation des familles pour 150 €/élève ainsi que l'organisation du voyage et par conséquent la signature de tout contrat ou bon de commande s'y référant.

Un délégué des parents d'élèves demande si les familles pourront bénéficier d'aides pour ce voyage. Madame la Principale indique que bien évidemment les familles peuvent faire appel à l'assistant social du collège.

Vote :	18 pour
	0 abstention
	0 contre

Il convient donc d'accepter les dons du FSE et de l'association AVIGERS

Vote :	18 pour
	0 abstention
	0 contre

### 2/ Sortie scolaire à l'Abbaye de Flaran le 31 mars 2016

Les élèves de 3<sup>ème</sup> E se rendront à l'Abbaye de Flaran et participeront à un atelier de linogravure dont le coût est de 5 € par personne.

Une participation de 5 € est donc demandée aux familles.

### 3/ Sortie scolaire à l'Abbaye de Flaran le 12 avril 2016

Les élèves de 5<sup>ème</sup> D se rendront à l'Abbaye de Flaran et participeront à un atelier d'écriture dont le coût est de 15 € par personne.

Une participation de 5 € est donc demandée aux familles.

### 4/ Sortie scolaire à MONTREAL et EAUZE le 6 juin 2015

Les élèves de 6èmesA et D visiteront les sites Gallo Romains.

Une participation de 3 € par élève pour l'entrée au Musée et à la Domus est nécessaire.

L'autorisation est demandée à l'assemblée de percevoir ces participations.

Le financement des transports sera effectué à l'aide des subventions du département « Découverte du patrimoine ».

Vote :	18 pour
	0 abstention
	0 contre

### 1.3 CONVENTION SANS INCIDENCE FINANCIERE

L'établissement a été sollicité par le Comité Départemental de Hockey-sur-Gazon du Gers qui propose une initiation à ce sport. Il s'agit d'une intervention gratuite qui sera organisée selon la convention ci-jointe.

Un des représentants des personnels s'inquiète pour le sol du gymnase. L'enseignant d'EPS indique que le matériel utilisé pour cette activité ne détériore aucunement le revêtement de sol.

L'assemblée autorise le chef d'établissement à la signer.

Vote : 18 pour 0 abstention 0 contre
--

### 1.4 Journée portes ouvertes

Dans le cadre de la journée de solidarité : la ½ journée « portes ouvertes » aura lieu le samedi 2 avril de 9h à 12h

1.5 Projet d'organisation d'une demi journée de fin d'année le vendredi 17 juin après midi : présentation de travaux d'élèves, remise de récompenses pour les élèves méritants. Autorisation pour les élèves de 3<sup>ème</sup> de se déguiser s'ils le souhaitent dans le respect et la bonne humeur. Ce point sera revu lors du prochain conseil d'administration après que les enseignants se soient consultés sur le mode d'organisation

Pour information : DNB les 23 et 24 juin, révisions 3<sup>ème</sup> les lundi 20 et 21 juin.  
Le calendrier détaillé sera proposé au prochain CA

### 1.6 Absence d'abri pour les élèves en cas de pluie

Malgré les informations transmises au C D pour alerter de cette situation, aucune étude n'a été réalisée. Les élèves s'entassent le long des bâtiments de la cour 2 et sous le réfectoire : bousculades, énervement peu propices à la mise au travail en classe.

Cette situation n'est pas nouvelle et a une influence négative sur l'ambiance du collège. Les membres du conseil d'administration souhaitent qu'une étude de la situation soit menée

De même il faudra demander à la communauté des communes du Grand Auch l'installation d'un abri bus devant le collège.

## 2 Les finances

### 2.1 Convention avec incidence financière

Comme cela avait été précisé lors de la présentation du budget 2016, le collège doit reverser à la Communauté d'Agglomération du Grand Auch une redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets résiduels non recyclables et des déchets recyclables. Pour l'année 2016 cette redevance s'élèvera à 3011.89 €.

L'autorisation de signer la convention est votée à l'unanimité des membres ayant le droit de vote.

Vote : 18 pour 0 abstention 0 contre
--

### 2.2 Sortie d'inventaire

Au budget initial 2 000 € ont été prévus pour le remplacement de la tondeuse de l'établissement car elle fonctionne mal. Ce bien n'est pas totalement amorti. Le prix d'acquisition d'un nouveau matériel est de 3 200 €, le fournisseur proposant une reprise de l'ancien à 1 200 €, la somme à payer est bien de 2 000 €.

Il convient donc d'autoriser la sortie de l'inventaire de la tondeuse HUSQVARNA et sa reprise par le fournisseur.

Vote : 18 pour abstention contre
--

## Décision modificative pour vote :

Les opérations comptables pour l'annulation de l'amortissement de ce bien et pour l'ouverture des crédits pour le voyage à Marseille nécessitent une décision modificative pour vote. Un prélèvement de 462 € correspond à la participation des accompagnateurs.

Vote :	18 pour abstention contre
--------	---------------------------------

Une demande d'aide pour le voyage à Marseille est faite auprès du Conseil Départemental du Gers. Cette subvention s'élève à 460 € et l'ouverture de crédit correspondante est faite par une décision modificative pour information. Cf document

Une décision de l'ordonnateur pour transférer 9000 € du code d'activité 2ADBQ au code 0denréesbio est présentée.

### 2.3 Fonds social collégien

En application de la circulaire n°98-044 DU 11 MARS 1998, il convient d'arrêter les critères d'attribution des aides de fonds social collégien selon les termes du document joint.

L'assemblée approuve les critères d'attribution tels qu'ils sont définis dans ce document.

Vote :	18 pour abstention contre
--------	---------------------------------

### 2.4 Projet de voyage en Angleterre

Un enseignant expose un projet de voyage dans la banlieue de Canterbury.

Il s'agirait d'un séjour du 28 mai au 3 juin 2016 adressé aux élèves de 4èmes soit une centaine de participants plus les accompagnateurs.

Le coût serait de 343 €/participant hors transport soit environ 430 €/participant transport compris.

Face au caractère précipité de ce projet il n'est pas possible de :

- Lancer un appel d'offres (le coût global du voyage étant largement au-dessus de 25 000 €) et organiser cette opération dans de bonnes conditions administratives et comptables
- Trouver des participations financières qui réduiraient le coût par famille puisque dans le cadre de la charte des voyages celle-ci ne doit pas dépasser 350 €
- Le montant du prélèvement pour la participation des accompagnateurs étant élevé, il convient d'attendre les résultats du compte financier et surtout les besoins financiers dus à la nouvelle organisation pédagogique.

Il est donc décidé de ne pas donner suite à ce projet pour l'année scolaire en cours

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale lève la séance à 18h25

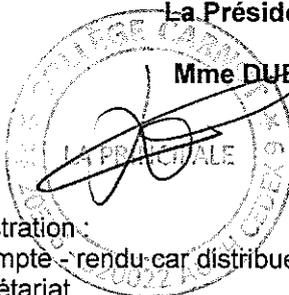
La Secrétaire

Mme Berlioz



La Présidente

Mme DUBORD



Remarque pour les membres du conseil d'administration :

Les documents de travail ne sont pas joints au compte-rendu car distribués déjà en séance.  
Les actes administratifs sont consultables au secrétariat.